

MEDECIN GENERALISTE - PARTENAIRE D'ADECA ALSACE

MODE D'EMPLOI

**Vous souhaitez participer au dépistage organisé du cancer colorectal en Alsace ?
Vous n'avez pu participer aux soirées de formation ?
Ou ... vous avez déjà un peu oublié ?
Ce document vous sera utile !**

ADECA ALSACE : structure de gestion

ADECA Alsace est une association de droit local, créée en juin 2002 dont **le but** premier est **d'organiser et d'évaluer le dépistage du cancer colorectal en Alsace** mais aussi de contribuer à la recherche et à la formation dans les domaines de la prévention et du dépistage du cancer colorectal.

Historique : A partir de 2003, 23 départements pilotes (dont le Haut-Rhin) ont évalué la faisabilité du dépistage organisé du cancer colorectal à grande échelle en France. **Grâce à la forte implication des médecins généralistes, ce dépistage a été un grand succès dans le Haut-Rhin : 54.3% des personnes concernées ont été dépistées au cours de la 1^{ère} campagne** (les taux de participation des autres départements pilotes variaient de 31 à 51%) et à ce jour la campagne a permis de dépister 940 cancers colorectaux en Alsace (dont plus de 80% sont peu évolués, curables par des traitements simples, sans recours à la radiothérapie ou à la chimiothérapie), d'en guérir 430 et d'en éviter 2.216. Les résultats des départements pilotes ont conduit le Ministre de la Santé à décider d'étendre le dépistage organisé du cancer colorectal à l'ensemble du territoire français dès 2007.

Extension à l'ensemble du territoire français

A l'automne 2007, 65 départements (dont les 2 Alsaciens) ont reçu l'aval de la DGS (Direction Générale de la Santé) et de l'INCa (Institut National du Cancer) pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Alors que le Haut-Rhin est déjà entre 3ème et 4ème campagnes, la 2ème campagne va démarrer progressivement dans le Bas-Rhin. Avec l'arrivée du dépistage organisé du cancer colorectal dans le Bas-Rhin, l'Alsace est la 1ère région française à offrir à sa population le dépistage organisé des 3 cancers, sein, col et colon-rectum.

Pour mener à bien ses missions, la structure de gestion s'est entourée d'une **équipe multidisciplinaire paritaire** :

- de **généralistes** : Dr Michel GARNON de Strasbourg, Dr Joël KNITTEL de Marckolsheim, Dr Monique LESCOUTE de Strasbourg, Dr Marcel RUETSCH de Dessenheim, Dr Patrick STRENTZ de Colmar

- de **gastroentérologues libéraux et hospitaliers** : Dr Jean Marc BOYAVAL de Colmar, Dr Jean Louis COLSON de Mulhouse, Pr Bernard DUCLOS du Centre Hospitalier de Haute-pierre, Dr Hervé UETTWILLER de Molsheim, Dr Daniel SONDAG du Centre Hospitalier de Mulhouse.
- de **biologistes** : Dr Sylvie JUNG du Centre d'Examens et de Santé de Mulhouse.
- de **épidémiologistes et de médecins de santé publique** : Dr Antoine BUEMI, Directeur du Registre des Cancers du Haut-Rhin, Dr Michel VELTEN, Directeur du Registre des Cancers du Bas-Rhin, Dr Xavier PAGNON, Directeur du Centre d'Examens de Santé de la CPAM de Mulhouse, Dr Philippe PERRIN, Directeur d'ADECA Alsace et chef de service du Service d'Information Médicale de l'Hôpital Pasteur à Colmar
- et d'autres **représentants des financeurs institutionnels** (Caisses d'Assurance Maladie, Conseil Général, Ligue contre le Cancer) ou de la **profession médicale** (représentant de l'URMLA, membres du conseil d'administration d'ADECA Alsace).

Le **Centre de Gestion siège** au 122 rue de Logelbach à Colmar (Tél : 03 89 12 70 13 – Fax : 03 89 12 70 17 - Mail : secret@adeca-alsace.fr). C'est la structure opérationnelle d'ADECA Alsace, dirigée par le Dr Philippe PERRIN, et coordonnée par le Dr Isabelle GENDRE qui est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, ou remise de matériels ...etc.

Si vous voulez en savoir plus : www.adeca-alsace.fr

Le dépistage en pratique

Toute la population de la région Alsace âgée de 50 à 74 ans reçoit, selon l'échelonnement prévu par le calendrier de campagne, un premier courrier **l'invitant à consulter son médecin généraliste**.

La liste des personnes invitées a été établie à partir des fichiers fournis par les organismes d'assurance maladie. Certaines personnes, affiliées à des régimes particuliers ou travailleurs frontaliers, peuvent ne pas être répertoriés. Lors d'une consultation, vous pouvez cependant leur proposer le dépistage gratuit (Principe d'équité).

Lors de cette consultation votre rôle sera de compléter l'information, convaincre, et expliquer les modalités pratiques de la réalisation du test de recherche de sang occulte dans les selles.

6 mois après le premier courrier d'invitation, si la personne n'a pas réalisé son test, le Centre de Gestion lui envoie un courrier de relance avec un coupon réponse suivi 2 mois après d'un courrier avec un test joint. Enfin, un mois après si le test n'est toujours pas réalisé, un dernier courrier de relance lui est envoyé, soit 4 courriers en un an si le test n'est pas effectué.

Deux ans après la première invitation, le dépistage sera à nouveau proposé (Pérennité du programme de dépistage). La Structure de Gestion envoie automatiquement un courrier d'invitation à la date anniversaire deux ans après la réalisation du test précédent.

Notre pratique, orientée de plus en plus vers la prévention, est aussi de proposer le test lors des consultations, ou de vérifier dans le dossier médical s'il a été réalisé (comme on vérifie le statut vaccinal ou la réalisation d'autres examens de dépistage par exemple).

Comment faire ? Que dire ?

Sur votre bureau vous disposez à portée de main :

1. des enveloppes contenant les tests à remettre,
2. du carnet à souches de "prescription et exclusion",
3. d'une "enveloppe modèle" pédagogique,
4. de la fiche plastifiée "aide-mémoire" et support d'information.

Votre première tâche, sera, d'après les informations recueillies par l'interrogatoire ou par les antécédents contenus dans le dossier médical de votre patient, de lui **proposer le mode de dépistage adapté à son risque personnel**. (Reportez-vous à la stratégie développée sur la fiche plastifiée ou le carnet à souches).

Si son risque relève du dépistage par le test de recherche de sang occulte dans les selles, vous aurez à :

1. **informer sur les justifications** du dépistage (cf. Bonnes raisons pour convaincre)
2. **vaincre les réticences**, répondre aux questions qui le préoccupent,
3. **en cas d'accord** : expliquer les aspects pratiques et techniques,
4. **en cas de refus** : proposer une réflexion et une consultation ultérieure,
5. **une autre modalité de dépistage** peut aussi être sollicitée par le patient : coloscopie d'emblée par exemple (la décision sera prise après évaluation individuelle du rapport bénéfices / risques et information du patient).

La remise du test : points pratiques à ne pas oublier de dire :

1. pas plus qu'un "grain de riz",
2. pas de contact des selles avec l'eau et les urines,
3. inscrire les dates de prélèvements sur les plaquettes et le feuillet bleu,
4. pas de régime alimentaire particulier,
5. pas d'interférence avec les anticoagulants (AVK, ...), aspirine à faible dose, le Fer



3 3 5 5 7 2 1 1

Date du 1^{er} prélèvement indiquée par votre patient

Dépistage du cancer colorectal
122 rue de Logelbach Colmar
ADECA
Alsace

Réservé au Laboratoire
Ne rien inscrire

Nb pages :
F L

Non Analysable

Date de préemption dépassée

Réalisation - réception > 15 jrs

Buvard terné

Excès d'humidité

Dépôt trop important

> de 6 pages autres négatives

Identité

Dépôt du mauvais côté

Plaquettes non identifiées

Autre, préciser :

Dr Jean Dumoulin
1 rue des Hérisanges
68389 RAEDISHEIM

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ : HOMMES ET FEMMES DE 50 À 74 ANS

UNE SEULE CASE À COCHER

<p>MEDECIN</p> <p>Inclusion</p> <p><input type="checkbox"/> ATCD personnel <input type="checkbox"/> Cancer Colorectal (CCR) <input type="checkbox"/> Polype adénomateux <input type="checkbox"/> Crohn, RCH <input type="checkbox"/> ATCD familial <input type="checkbox"/> CCR 1 parent 1^{er} d^e < 60 ans <input type="checkbox"/> CCR 2 parents 1^{er} d^e <input type="checkbox"/> Lynch, PAF</p> <p><input type="checkbox"/> Refus</p>	<p>Risque élevé de CCR</p> <p><input type="checkbox"/> Symptômes digestifs récents => bilan diagnostique approprié</p> <p><input type="checkbox"/> Coloscopie < 5 ans normale ou polype non adénomateux => exclusion temporaire (5 ans) date de la col. Maladie intercurrente => exclusion temporaire (2 ans) => exclusion définitive</p> <p><input type="checkbox"/> Test remis</p>
---	--

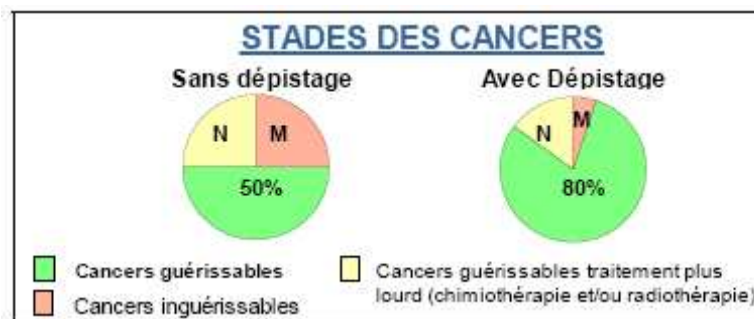
Feuillet bleu à remettre au patient avec les tests et renvoyer tous les feuillets jaunes à ADECA Alsace périodiquement

Pour faciliter votre travail, vous pouvez utiliser les étiquettes autocollantes d'identification envoyées à votre patient, à mettre sur les fiches bleue (destinée au Centre de Lecture) et jaune (destinée au Centre de Gestion – enveloppe T blanche).

A défaut d'étiquettes, renseignez à la main : Nom – Prénom – Date de naissance – Adresse.

Si le test est positif (2 à 3 % des cas)

Il faut (absolument !) adresser le patient au gastroentérologue pour la coloscopie. (en le convoquant si besoin est) Retenez que sur dix coloscopies réalisées, on détectera un cancer et trois adénomes (vrais positifs).



Le circuit du test

Le test est envoyé par la Poste (enveloppe T brune) au Centre de Lecture à Mulhouse (Centre d'examens de Santé de la CPAM),

- qui transmet le résultat au Centre de Gestion à Colmar,
- qui enregistre les résultats,
- et informe du résultat par courrier le patient et le médecin généraliste ayant remis le test (ou désigné par le patient).

Envoi mensuel des "fiches jaune" au Centre de Gestion

Régulièrement, une fois par mois, renvoyez les fiches "jaunes" du carnet à souches dans une enveloppe T blanche adressée au Centre de Gestion (ADECA Alsace).

Il est important de renseigner ces fiches et de les retourner au Centre de Gestion, particulièrement en cas d'exclusion, lorsque le test n'est pas remis. C'est le seul moyen pour le Centre de Gestion d'avoir connaissance des exclus du dépistage organisé par recherche de sang occulte dans les selles. Cela permet d'éviter de leur envoyer inutilement plusieurs courriers de relance dont celui avec le test.

Gratifications et Convention

Les enquêtes d'opinion et de pratiques (réalisées fin 2002 avant le lancement de la campagne du Haut-Rhin et en 2007 avant le lancement de la campagne du Bas-Rhin) avaient confirmé votre intérêt pour le dépistage organisé du cancer colorectal et la valorisation de votre rôle (intérêt pour la prévention, clarification de la stratégie de dépistage, participation à une action de santé publique aux effets mesurables, service rendu à vos patients, amélioration de la qualité des soins).

Votre participation au dépistage est formalisée par un engagement conventionnel entre les Caisses d'Assurance Maladie (la CPAM de Mulhouse est notre Caisse de Référence), la structure organisatrice (ADECA Alsace) et le médecin généraliste.

Pour la réalisation des tâches pour lesquelles vous vous êtes engagés vous serez rétribués forfaitairement selon un barème « en paliers » en fonction du nombre de tests réalisés. (cf. le document « la Convention »)

Cette convention que vous souscrivez en trois exemplaires est conclue pour une durée d'un an renouvelable par entente tacite.

Finances

Vous facturez 1C la consultation au cours de laquelle vous donnez le test de recherche de sang occulte dans les selles ou vous excluez de la campagne.

Pour information, le test coûte aujourd'hui 3,20 €uros TTC, et la campagne de dépistage revient à environ 6 €uros par an et par personne de la population cible. Le financement est assuré pour 70 % par les différents régimes d'Assurance Maladie, 15% par l'Etat et 15 % par les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Documents utiles et de référence

ADECA Alsace développe une communication vers la population cible en l'informant sur les raisons (et les limites) du dépistage. Ceci rend votre mission d'information plus aisée.

Liste des documents pédagogiques fournis par ADECA :

- Plaquette d'information sur la prévention et le dépistage organisé des cancers en Alsace en plusieurs langues
- Fiche plastifiée : stratégies de dépistage et modalités pratiques
- Diaporama de la formation (sur le site Internet)

Toutes vos suggestions, remarques, critiques nous seront utiles : n'hésitez pas à contacter le centre de gestion.

☎ 03 89 12 70 13

✉ secret@adeca-alsace.fr

📠 03 89 12 70 17

site Internet : www.adeca-alsace.fr

ADECA Alsace - 122 rue de Logelbach – BP 30593 – 68008 COLMAR Cedex